SYNDICAT MIXTE DES MILIEUX AQUATIQUES DU HAUT-DOUBS









COMPTE-RENDU DU COMITE DE PILOTAGE DU SITE NATURA 2000 « BASSIN DU DRUGEON »

Date: Mercredi 9 Juillet 14h00

Lieu: Maison du Temps Libre à La Rivière Drugeon

Présents : cf liste de présence annexée

Synthèse des discussions sur la base de la présentation d'un diaporama (annexé) :

1. Renouvellement du Président du Comité de Pilotage

- C.Dussouillez donne lecture d'un courrier de Jean Patoz faisant part de sa grande satisfaction liée à son engagement dans l'engagement de cette mission et souhaitant la poursuite des actions avec le nouveau président, compte-tenu des enjeux de l'avenir. Le Président succédant à Jean Patoz est M. Bouday, élu à l'unanimité.
- C.Bouday rend hommage à J.Patoz pour le professionnalisme dont il a fait preuve dans l'accomplissement de cette mission.

2. Changement de structure animatrice et modification de personnels d'animation des sites :

- Le Syndicat Mixte des Milieux Aquatiques du Haut-Doubs est validé par le COPIL comme structure d'animation du site Natura 2000 du bassin du Drugeon.
- Une personne est en cours de recrutement pour reprendre environ 60% du temps de travail sur le site Natura du Drugeon et le complément sur les sites Natura de Malpas et la Cluse et Mijoux, en raison de l'affectation de 60% du temps de G.Magnon au programme européen LIFE et du départ d'Emilie Calvar sur ce même programme au Conservatoire d'Espaces Naturels. G.Magnon appuiera la nouvelle personne recrutée dans un premier temps, pour la mise en place du nouveau dispositif des Mesures Agro-Environnementales.
- Proposition d'une rencontre pour chaque commune du site Natura 2000, suite au renouvellement des conseils municipaux : ces réunions prendront la forme d'un temps de présentation (du site et des actions) et d'échange en première partie des conseils municipaux.

3. Contrats Natura 2000 : (cf diaporama)

- bilan MAET, contrats « milieux naturels », contrats forestiers (cf tableaux du diaporama)
- R.Didier-Laurent précise les 2 grands types de contrats souscrits dans le site :
 - contrats de type gestion des zones humides : engagés depuis 2002 par la CFD (projet de reconduction dès 2015), les ACCA et un privé.

• Contrats de type restauration hydrologique et fonctionnelle des tourbières : fermeture de fossés en contrat (type Frasne 2011 et 2013), ne seront plus financés par les contrats, mais par le LIFE.

4. Etudes de connaissance et animation : (cf diaporama)

4.1 <u>Faune-flore</u>:

Seuls quelques suivis sont présentés, faute de temps. Des commissions de travail se réunissent dans l'année pour travailler sur ces différentes thématiques.

- Liparis de loesel : seules certaines stations font maintenant l'objet d'un suivi car l'espèce se porte bien dans le Drugeon (Population très importante et dynamique). Bon retour après travaux de restauration hydraulique de 2011 à Frasne. (15 stations franc-comtoises, 12 sur le Drugeon)
- Saxifrage œil de bouc : l'espèce pousse dans les milieux tourbeux, le bassin du Drugeon abrite la dernière station de France. Un Plan National d'Actions est en cours : suivi complété par des prospections sur 4 stations (2 sur le Drugeon, lac du Trouillot aux Pontets et Le Bélieu où l'espèce n'est pas réapparue).
 - Bannans: une population est viable si elle est supérieure à 1000 individus ce qui n'est pas le cas, mais on note une petite progression de la station en 2013.
 - Frasne: l'espèce n'est pas réapparue (disparition en 2008), mais les mousses commencent à revenir, ce qui est bon signe.
 - C.Dussouillez évoque l'idée de faire part de la présence de l'espèce, mais le risque est grand de voir des botanistes venir, aucune publication ne cite l'emplacement de la station. C'est le cas de Frasne qui invite à être prudent, car la station était très visitée par des botanistes et piétinée. Il existe une plaquette à diffuser aux principaux intéressés. L.Malfroy préfère que cela reste confidentiel. Sur la station suisse, l'accès est interdit. L'idée retenue est de conserver le site discret, d'autant plus qu'il est équipé de matériel d'enregistrement (sondes de niveau,..)

Sur la flore, d'autres actions sont engagées sur d'autres espèces, et notamment une action coordonnée par le CBNFC et mise en place par le milieu associatif (ACCA, APVD, GIC, Ass. Vuillecin, Seigne des Barbouillons) : l'élimination du Solidage géant, espèce invasive, qui menace la conservation de certains habitats d'intérêt européens de zones humides du bassin du Drugeon. Les représentants des différentes structures associatives qui participent sont remerciés pour leur implication.

- Suivis d'insectes : il est à noter que le Nacré de la canneberge n'est pas retrouvé cette année, en revanche pour le Fadet des tourbières, l'année 2014 semble très convenable.
- Courlis cendré: S.Boullier, stagiaire sur le protocole de protection cette année présente les résultats de la mise en place du protocole. Le protocole fonctionne assez bien pour la protection des œufs, la difficulté demeure de trouver les jeunes après éclosion, à l'envol, aucun vu pour le moment. L'enjeu de préservation de cette population reste prioritaire car les résultats de protection s'améliorent. Il faut poursuivre cette action car l'inquiétude tient aussi au fait qu'une population ne peut se maintenir en dessous de 10 couples et il n'existe pas d'autres populations à l'extérieur de la zone au-dessus de 700m précise D.Michelat. Celui-ci est remercié pour son implication bénévole et son aide auprès du stagiaire ainsi que l'ONCFS pour les interventions de pose de filets.

4.2 - Etude hydrologique de la tourbière de la Grande Seigne (Houtaud-Granges-Narboz):

L'étude se poursuit en lien avec la CCL pour le volet « prospection eau potable ».

4.3 - Etude de la tourbière de Bannans Porfondrez :

Le smmahd a porté une étude sur le fonctionnement hydrologique de la tourbière : stagiaire en 2013 et poursuite par un travail de synthèse en 2014 confié à P.Grosvernier (Lin'eco). Du matériel d'enregistrement des nappes a été acquis (niveau piézométrique et conductivité).

5. Programme LIFE « restauration hydraulique des tourbières » :

Le programme a démarré le 1er juin 2014, pour une période de 6 ans et un montant de 8 051 163€, sous la responsabilité du Conservatoire d'Espaces Naturels de Franche-Comté. Ce programme ne concerne que les sites N2000 dont le bassin du Drugeon qui est concerné dans ce programme par 35 % des crédits et 1/16 sites. Les bénéficiaires associés sont : le PNR du haut-Jura, le SM du Dessoubre, la DREAL, l'Association de la réserve naturelle du lac de Remoray et le Smmahd. Une présentation aura lieu lors d'une conférence de presse en septembre à Frasne.

6. Eude économique et écologique des exploitations de Bouverans : la suite du projet est à l'étude à une plus large échelle (secteurs Mouthe-Pontarlier). D.Michelat demande si la synthèse évoquée au précédent COPIL a été réalisée. Elle l'a été sous la forme d'un article dans la Lettre du Drugeon de juillet 2013, une synthèse plus élaborée pourra être rédigée.

7. Programmation financière 2014, et nouveaux financements européens pour la période 2015-2020 (cf diaporama)

Les actions de l'année 2014 sont financées sur les reliquats de 2013 du FEADER. La mise en place du nouveau dispositif FEADER (en 2015) devrait permettre d'assurer la continuité de cette animation les années futures.

8. Mesures Agro-Environnementales et Climatiques 2015

Les maquettes des futures Mesures Agro-Environnementales et Climatiques sont présentées (stade document de travail non validé) : J.Guyonneau pose la question de la prise en compte des prairies sur les zones agricoles hors natura, il faudrait proposer des nouvelles mesures hors natura 2000 sur les plateaux, en complément des extensions, au vu de leur intérêt (prairies de fauche de montagne en bon état de conservation floristique).

Le SMMAHD est compétent sur les zones et humides et sites Natura 2000, mais pas en dehors. Un projet agro-environnemental sera sûrement déposé à une plus large échelle que le site Natura 2000 en partenariat avec la Chambre d'Agriculture du Doubs. Certains agriculteurs ont à la fois la gestion des ZH et des prairies de fauche. Ces zones éloignées doivent faire partie de la réflexion, même si elles ne sont pas en site N2000.

L.Malfroy fait remarquer que le problème de l'épandage risque de se reporter sur d'autres zones, en raison de l'urbanisation et qu'il faut rester vigilant sur ces zones éloignées mais les surfaces épandables se restreignent.

R.Didier-Laurent précise que la nouveauté des « mesures systèmes » est intéressante pour intégrer l'ensemble d'une exploitation. Elles vont évoluer encore, mais elles ne remplacent pas la PHAE, car de véritables objectifs de préservation de la biodiversité seront à atteindre.

De 2007 à 2013, les opérateurs N2000 étaient opérateurs agro-environnementaux. Dans la construction de nouvelles mesures, il y aura un appel à projet qui seront portés par des opérateurs qui restent à définir-

C.Valion s'inquiète des futurs coûts plafonds dans les zones où il y a des exploitations de grandes surfaces, mais aucune information officielle n'a été transmise à ce jour sur ces montants.

Des réunions au niveau régional sont programmées pour clarifier le projet et ses modalités de mise en oeuvre. De même sur le Drugeon, le travail de réflexion se poursuit.

9. Questions diverses:

-Site Internet « Natura 2000 » en ligne (commun pour les sites Natura de Malpas, La Cluse et Mijoux, bassin du Drugeon) :

L'URL est : <u>drugeon-cluse-malpas.n2000.fr</u>. Le compte-rendu du Comité de pilotage ainsi que le diaporama seront disponibles à cette adresse, après envoi d'un lien par messagerie électronique.

-Lettre du Drugeon : la prochaine édition est à l'impression, elle paraîtra courant juillet et consacre un article principal au bilan des financements européens attribués au site Natura 2000.

Le Président remercie l'ensemble des participants et lève la séance.

Le Président du COPIL Natura 2000 Christian Bouday

HATURA 1000	Votants à l'élection du Président du COPIL					
Titre	Société	Nom Prénom	Adresse électronique	Emargement		
Monsieur le Délégué régional	AGENCE DE L'EAU	excusé		amargament		
Madame la Présidente	MAISON DE LA RESERVE	THE BON	Jan took grandi	life &		
Monsieur le Président	C.C. du PLATEAU DE NOZEROY	Clark Parent				
Monsieur le Président	C.C.L.	J-F- Ligia.				
Monsieur le Président	CFD	Claude Dussoulle	_			
Monsieur le Président	SMMAHD	C. Bouday				
Monsieur le Président	C.D.J.A.	PEQUIONOT Jam Marky	surrequest Elibery	h Ceignignus		
Monsieur le Directeur	CONSERVATOIRE BOTANIQUE DE FRANCHE-COMTE ORIE	Lulier		4		
Madame la Présidente	CPIE	GIROD Jan		Ese,		
Monsieur le Directeur	C.R.P.F.	excusé				
Monsieur le Chef de services	ONEMA SD25	excusé				
Monsieur le Président	CHAMBRE D'AGRICULTURE	KERDONCUFFNarie	mkerdonay @agric	laulos am Jose		
Madame la Président	CONFEDERATION PAYSANNE		-	V		
Monsieur le Président	Coordination rurale					
Monsieur le Président	CONSEIL GENERAL DU DOUBS	C. Bourlay.				
Monsieur le Président	CONSEIL GENERAL DU JURA	-				
Madame la Présidente	CONSEIL REGIONAL DE FRANCHE-COMTE	ucusé				
Monsieur le Délégué inter égional	ONEMA	ecué				
Monsieur le Directeur	D.D.T 25	excusé Rene D C	HER- LAURENT	ReV		
Monsieur le Directeur	D.D.T 39	excusé	MI PONT			
fonsieur le Xrecteur	DREAL	earl		Λ		
fonsieur le résident	FDSEA	VALION GUL	april . valia Corang	-h of		
Monsieur le Président	FEDERATION DE CHASSE DOUBS	GUSSISRENAVIT	hugelinise-			
Monsieur le Président	FEDERATION DEPARTEMENTALE	Opposer hi por F				

	Votants à l'élection du Président du COPIL					
Titre	Société	Nom Prénom	Adresse électronique	Emargement		
	DES CHASSEURS DU JURA					
Monsieur le Président	FEDERATION DE PECHE DOUBS	- 100000				
Monsieur le Président	GIC	CHARBERLE HAIRE		£CU11		
Monsieur le Directeur	Cohésion sociale et de la protection des populations du Doubs					
Monsieur le Président	LPO	oruse				
Monsieur le Maire	BANNANS	Clark Dussoul	233			
Monsieur le Maire	BOUNERAUS	Debon REM:				
Monsieur le Maire	BIEF DU FOURG	Clarak Parent				
Monsieur le Maire	BONNEVAUX					
Monsieur le Maire	BULLE					
Monsieur le Maire	CHAFFOIS			0.		
Monsieur le Maire	GRANGES NARBOZ	Hinny Claude		Sting		
Monsieur le Maire	HOUTAUD	Joan Français L	ccea.			
Monsieur le Maire	MIGNOVILLARD	n searett	c			
Monsieur le Maire	FRASNE					
Monsieur le Maire	DOMPIERRE LES T.	excusé				
Monsieur le Maire	LA RIVIERE DRUGEON	REDOUTEY E.		3		
Monsieur le Maire	SAINTE COLOMBE	MALFROYL	maire. Soute (donde 25	(get)		
Monsieur le Maire	VAUX ET CHANTEGRUE	VIOWNET X	,	Local		
Monsieur le Président	APVD	3 DEACHA		ID.		
Monsieur le Directeur	O.N.C.F.S.25	GUNCHAND Christoph,		total		
Monsieur le Directeur	ONF 25	VAGNEUR Françoise	Francoise. vagneur	(Cage		
Monsieur le Directeur	ONF 39					
Monsieur le sous-Préfet	Sous-PREFECTURE	excusé				
Monsieur le Coordinateur environnement régional	SNCF	Y. Vordenet				

Votants à l'élection du Président du COPIL							
Titre	Société	Nom Prénom	Adresse électronique	Emargement			
Monsieur le Président	SOCIETE BOTANIQUE DE FRANCHE-COMTE	AWDRE TOOP		0			
Monsieur le Président	SYNDICAT DE LA PROPRIETE AGRICOLE 25	Charles -	40000	5			
Monsieur le Président	SYNDICAT DES PROPRIETAIRES FORESTIERS 25	17 Jacquier					
Monsieur le Président	SYNDICAT DES PROPRIETAIRES FORESTIERS 39						
Monsieur le Président	Comité départemental de randonnée pédestre du Doubs						
Monsieur le Président	Comité départemental Olympique et Sportif du Doubs						
Monsieur le Président	Union de la Randonnée Verte	excusé		0			
Monsieur le Directeur	Pôle relais tourbières	Francis Muller		SA			
Monsieur le Président	France Nature Environnement Doubs			- 6			
	Chambere agriculture	MALFROY LIONE		en			
Invité							
Monsieur le Président	COPIL Natura	Patoz Jean excusé					
Stagiaire	SHAMO	Sylvain Ballier					
chay a m	SHMAHD	C. Nague					
derebu stil		c. Thrumb.					